

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

N° 87/52 /CB

Objet

Surveillance des Plages
Convention Ville SNSM
Période du 15 Juin au
14 Septembre 1987

DATE DE CONVOCATION

5 Mai 1987

DATE D'AFFICHAGE

5 Mai 1987

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 24

Nombre de votants 31

UNANIMITE

3-JUN-1987
DU 2-3-1982

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt sept
le 15 Mai à 17 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. DE LIPKOWSKI Député-Maire

Etaient présents : MM. DE LIPKOWSKI - TAP - BOUTET - MOST - DAUZIDOU -
M. BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHET - BARRAUD-DUCHERON - M. BIROLLEAU
Mme CENAC - M. COUNIL - Mmes DEVIGNE - FONTAN - JEAN - M. LACOTTE -
MM. LAPERCHE - MARCONI - MONNARD - PAPEAU - POTENNEC - REVOLAT -
MM. ROUDOT - THOMAS

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. FABER par Mr. le Maire - Mme DEGAYE par Mme LAFAYE
Mr. BUSSEREAU par Mr. BENOIT - Mme GAUDIN par Mr. MARCONI -
Mr. BARBAT par Mr. THOMAS - Mr. LE GUEUT par Mr. MONNARD -

Absents : MM. GEOFFROY et CANDAU

M me DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

Comme l'an passé et sur demande formulée par
la Commune de ROYAN, la Société Nationale de Sauvetage en Mer
s'engage à mettre en place, pour la saison estivale 1987, le personnel
de surveillance et de sauvetage sur la plage du Pigeonnier.

- . 1 Chef de Poste
- . 4 Sauveteurs qualifiés

pour la période du 15 Juin au 14 Septembre 1987

La Participation financière de la Commune est la suivante :

- Chef de Poste :	15 800 F
- Sauveteurs qualifiés :	58 460 F
	<hr/>
	74 260 F
- Participation aux frais de fonctionnement à verser à la SNSM PARIS 60 F X 460 Jours	27 600 F
	<hr/>
	101 860 F

Une convention a été établie à cet effet :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Vu le projet de convention établie par la Société Nationale de
Sauvetage en Mer

.../...

- Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'autoriser Mr. le Député-Maire ou Mr. le Premier-Adjoint agissant par délégation à signer la convention à intervenir avec Mr. Le Président de la Société Nationale de Sauvetage en Mer dont le siège social est à PARIS (75116) 9, rue de Chaillot pour la mise à disposition de la Ville durant la période du 15 Juin au 14 Septembre 1987 de 5 sauveteurs volontaires pour la surveillance de la plage du Pigeonnier à ROYAN

- la convention est annexée à la présente délibération

- de verser à :

1°) la SNSM 9, rue de Chaillot à PARIS

SOC MAT SAUV EN MER SFP
CCP PARIS 7502 64 K

La somme de 27 600 Frs (Vingt sept mille six cent francs) représentant la participation aux frais de formation d'administration, de gestion d'équipements et déplacements des Sauveteurs.

2°) la SNSM, Station locale, ROYAN COTE DE BEAUTE

au CCP BORDEAUX 3 244.26 F pour 74 260 Frs (Soixante quatorze mille deux cent soixante francs) représentant les vacations des sauveteurs

TOTAL : 101 860 F

- d'imputer la dépense correspondante au chapitre 942.0 article 6409.0 du Budget Primitif de l'exercice 1987

Fait et délibéré à ROYAN,
Les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents
Pour extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
Le Deuxième Adjoint,



Me TAP

A large, stylized handwritten mark or signature, possibly indicating the name 'Me TAP' mentioned in the text below.

OPTION
MODIFICATION

LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHES-VALENTIN, LE
- 3 JUIN 1987

Prévisions pour l'ouverture des Postes de Secours
et l'établissement d'une Convention en 1987 - 1988

Entre
COMMUNE / ST-VINCENT ROYAN

représenté par son Maire ou son Président

Et LEENHARDT PTCOLIK
L'Amiral LEENHARDT, Président de la S.N.S.M., représenté par M. GERFFROY, Chef du Service de la Formation.

Baignade surveillée	<input checked="" type="checkbox"/>	Mixte	<input type="checkbox"/>	Intervention	<input type="checkbox"/>	Vedette	<input type="checkbox"/>
---------------------	-------------------------------------	-------	--------------------------	--------------	--------------------------	---------	--------------------------

— Durée de présence des sauveteurs

Dates d'ouverture	Personnel		Nombre de Jours		SOMMES A VERSER	
	Nbre	Qual.	Ouverture	Service	Station	Siège
Du au						
Du 15.06 au 14.09	1 4	CP SQ	92 368	79 316	15.800 58.460	
Du au						
Du au						
TOTAL vacations					74.260	
S.N.S.M. : — Subvention Fonctionnement						
60 F 50 X 460 =						27.600
— Dépôt pour vacations Chef de secteur (1)						
20 F 10 X =					+	
					=	27.600
ENGAGEMENT TOTAL					101.860	

Observations

Pour acceptation :
P/ Député Le Maire
Le Deuxième Adjoint

Me TAP

Le Président de la S.N.S.M.
P.O. Le Chef de Service



[Handwritten signature]